

## CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

**SESSION 2020**  
*REPORTÉE À 2021*

### ÉPREUVE DE QUESTIONS TECHNIQUES À PARTIR D'UN DOSSIER

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS**

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 27 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

### Question 1 (4 points)

Face à la recrudescence des accidents entre piétons et conducteurs d'engins de déplacement personnel, le maire de la commune de Techniville vous demande une note d'information sur les moyens d'encadrer ces pratiques

### Question 2 (6 points)

Vous êtes technicien en charge des déplacements dans une ville centre (35 000 habitants) d'une communauté d'agglomération très étendue (150 000 habitants). Les maires de la communauté d'agglomération s'interrogent sur les systèmes d'autopartage et leur pertinence pour le territoire.

- a) Rédigez une note au Maire permettant de mettre en avant les avantages et les inconvénients des différents systèmes d'autopartage. (3 points)
- b) Quel système d'autopartage préconisez-vous ? Vous détaillerez les étapes permettant de justifier votre proposition. (3 points)

### Question 3 (6 points)

- a) Quels sont les enjeux d'une mobilité touristique durable ? (1 point)
- b) Quelles peuvent être les actions d'une collectivité en matière de mobilité touristique ? (2 points)
- c) Proposez une méthodologie pour la mise en place d'une politique de mobilité touristique pour une petite commune ? (3 points)

### Question 4 (4 points)

- a) Qu'est ce que le « MaaS » ? Quels en sont les avantages et les inconvénients ? (2 points)
- b) Á quelles conditions une collectivité peut-elle mettre en place une application multimodale ? (2 points)

### Liste des documents :

- Document 1 :** « L'autopartage en trace directe : quelle alternative à la voiture particulière ? » - *Bureau de recherche 6t/Ademe* - mai 2014 - 6 pages
- Document 2 :** « Vélo, bus, covoiturage... la mobilité dans la poche » (extrait) - *Techni.Cités* - juin/juillet 2019 - 5 pages
- Document 3 :** « Avis du Comité des experts auprès du CNSR sur les engins de déplacement personnel (EDP) » - *Conseil National de la Sécurité Routière. Comité des experts* - novembre 2017 - 5 pages

**Document 4 :** « Pratiques françaises pour une mobilité touristique durable » (extrait) - Cerema - avril 2019 - 6 pages

**Document 5 :** « Avec le départ de Bolloré, quel avenir pour l'autopartage à Lyon et Bordeaux ? » - *lagazette.fr* - Club Techni.Cités - 31 août 2020 - 2 pages

**Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*